

Réf: Dossier 262737

Avis de constitution

SOCIETE « SAHARA DISTRIBUTION » en abrégé « SADIS »

Siège ABIDJAN COCODY II PLATEAUX DJIBI, Lot 94,  
Ilot 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 14/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAHARA DISTRIBUTION » en  
abrégé « SADIS »

Objet: La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE ACHAT ET VENTE DE TOUTES MARCHANDISES DE TYPE NON ALIMENTAIRE IMPORTATION ET EXPORTATION DE TOUTE AUTRES ACTIVITES OU OPERATIONS POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A CES ACTIVITES PRESTATIONS DIVERSES. Et pour la réalisation de l'objet social l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux la prise en location gérance de tous fonds de commerce la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY II PLATEAUX DJIBI, Lot 94,  
Ilot 4

Dirigeant(s) Mme TRAORE AMINATA EPOUSE TINTO  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-07077 du 11/12/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°87325/GTCA/RC/2023 du 11/12/2023

